

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER ERGUE ARMEL

Judi 17 juin 2010

Mairie annexe d'Ergué Armel

Présent(e)s :

Rosine Pierre R. Alain T. Ginette Léonie Thérèse Anne-Marie Yves	Daniel Michelle M. Christine René Anne Annie J. Renée	Joël Pascal P. Dominic Annie R. Jeanne Brigitte Dominique
---	---	---

Nombre de participants : 22

Nombre d'excusés : 4 (Loïc, Alain B., Jérôme & Patrick)

Participaient également :

Catherine Treussier, adjointe au maire, mairie annexe d'Ergué Armel.

Martine Petit, adjointe au maire chargée de la participation à la vie démocratique.

Patrick Féron, animateur citoyen, direction de l'administration générale.



Ordre du jour.

Le Projet Educatif Local P.E.L
Rencontre avec Michel TACHON du cabinet Auxime/Areps
et Michelle LAURENT de la direction enfance éducation à la mairie de Quimper

En introduction, suite au récent décès d'Albert Fer, Catherine Treussier propose d'observer une minute de silence afin de lui rendre hommage.

Un tour de table rapide est effectué pour que les nouveaux membres accueillis suite au tirage au sort puissent se présenter et fassent également connaissance avec les personnes qui siègent au sein du conseil depuis un an.

1/ Projet éducatif local

Michelle Laurent introduit le propos et souligne que l'équipe municipale a affiché, dès la campagne électorale, une volonté politique forte pour l'élaboration du Projet Educatif Local (PEL). Ce dispositif touche à toutes les questions éducatives dans le cadre d'une approche vraiment globale de la situation des enfants quimpérois pour la tranche d'âge des 2-11 ans.

La démarche prend en compte tous les temps de vie de l'enfant dans la ville que ce soit au sein de la famille, de l'école et tout autour des loisirs, du temps libre de l'enfant.

Il s'agit d'une ambition forte des élus municipaux d'élaborer un projet avec une démarche participative où seront entendus les professionnels, les parents, les enfants, les conseils de quartier, les partenaires institutionnels... Le choix a été fait de travailler avec un cabinet extérieur, ne connaissant pas Quimper, pour établir dans un premier temps un diagnostic local qui prenne en compte l'ensemble des regards/points de vue des différents acteurs et d'y adjoindre toutes les données statistiques qui permettront de refléter une image fidèle et réelle de la situation de l'offre éducative à Quimper.

Michel Tachon, en charge de l'accompagnement méthodologique des travaux sur la mise en place du dispositif, indique que la consultation menée auprès des conseils de quartier ainsi qu'auprès des acteurs de terrain permettra de recueillir les différentes perceptions sur les questions éducatives ciblées sur la tranche d'âge des 2 - 11 ans.

En ce qui concerne la méthodologie, il propose que chaque participant puisse présenter sa vision des questions éducatives dans le contexte local et les axes qu'il faudrait développer dans les années à venir pouvant s'intégrer à terme dans le cadre du projet éducatif local.

1a) En propos liminaires, la question de l'intégration de la création d'équipement dans le dispositif est posée car il semblerait que cette perspective ne fasse pas partie des orientations possibles. Michel Tachon indique que les séquences de travail actuelles sont des phases de construction et qu'il n'y a pas de question « tabou ». A partir du moment où les questions présentent un intérêt relatif à la vie ou au bien être de l'enfant, elles sont recevables.

Par conséquent et dans ce cadre, tous les éléments qui semblent pertinents aux différents acteurs peuvent être abordés. A l'issue de la phase d'étude, les élus trancheront et détermineront les priorités dans les orientations qui seront proposées.

Un participant évoque le projet de réorganisation scolaire sur lequel le conseil de quartier a engagé une réflexion et formule deux remarques. La première porte sur l'articulation entre la logique ville et quartiers, et la seconde sur les rapports avec l'Education Nationale.

Pour le premier point, le PEL est sur une logique ville et il appartiendra à un moment ou à un autre aux élus de faire des arbitrages entre les différentes propositions et suggestions émanant des différents quartiers mais en l'inscrivant dans une dynamique ville.

Ensuite, la démarche est engagée et encadrée par un comité de pilotage, composé d'élus, de membres de l'éducation nationale, du conseil général, de la direction de la cohésion sociale (ex direction départementale jeunesse et sports) et la CAF... qui se prononcera sur les objectifs.

Les rapports avec l'éducation nationale sont bien entendu importants mais ils s'intègrent dans les dimensions collectives et pluridisciplinaires du comité de pilotage.

Les éléments suivants constituent la synthèse de la présentation des membres du conseil de quartier.

- Le constat de surcharge des effectifs pour certaines classes est soulevé notamment pour les enfants en première année de maternelle ;

- La mixité sociale du quartier évolue et avec l'arrivée de nouvelles familles sur le quartier, il sera nécessaire de repenser l'accueil des enfants âgés de 2 à 4 ans, d'autant que les structures implantées sur le quartier manquent de places ;

- Un travail sur la santé en mettant l'accent sur le volet nutrition est à mener. Par ailleurs, des échanges pour développer le lien intergénérationnel sont à penser ;

- Les articulations entre le temps familial, scolaire et les loisirs sont rares voire inexistantes. Elles tiennent bien souvent à la relation que vont établir des personnes à un moment donné et ne vont pas forcément trouver d'écho ni de règle de repérage, ne serait-ce que pour être identifiées. Même quand elles existent, elles sont bien souvent déconnectées.

Dans le cadre du projet, il y aurait nécessité de mettre cela en lumière et en perspective avec une capacité d'évaluer par l'intermédiaire d'actions test.

Par ailleurs, la répartition de l'offre sur le territoire influe sur les possibilités d'autonomie de l'enfant, si l'activité est à 200 m l'enfant peut s'y rendre à pied, si elle est à 5 km il est nécessaire d'utiliser un moyen de transport avec parfois la nécessité de l'accompagnement d'un adulte.

Un autre volet concerne les taux d'encadrement qui peuvent passer du simple au double selon qu'il s'agit d'une structure petite enfance ou d'une école. Cela constitue un véritable élément de réflexion notamment sur le renforcement des équipes en maternelle ;

- L'enfant doit être placé au centre du débat et il est primordial de garder cela à l'esprit lors de l'élaboration de projet leur étant destiné ;

- Peut-être aurait-il fallu partir de la tranche d'âge 0-11 ans ; il n'existe pas d'action, en termes d'aide à la parentalité, au sortir de la maternité par exemple.

Des difficultés existent également pour certains professionnels qui souhaitent entrer en contact avec des familles d'origine étrangère accueillies en Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA) par exemple, mais la barrière de la langue et surtout l'absence de traducteur, autre que les enfants eux-mêmes, ne leur permet pas ;

- Les parents sont les principaux éducateurs qui doivent s'investir dans leur rôle et il est peut être nécessaire d'envisager des actions qui puissent les soutenir et trouver des formes d'aide à la parentalité qui s'inscrivent dans la durée et permettant un réel suivi lorsque cela est nécessaire ;

- Faire de Quimper une ville éducatrice et mettre l'enfant au cœur de la cité rappelle la loi d'orientation de l'éducation nationale en 1989, qui a été abandonnée pour revenir à un système plus individualisé privilégiant les parcours personnalisés.

Si on place l'enfant au cœur du système, on peut aussi renverser la proposition et dire qu'il y a un système autour de l'enfant.

C'est le travail de mise en cohérence des éléments de ce système qui est important. Il est nécessaire d'envisager de créer une harmonie entre les domaines dans lesquels l'enfant va évoluer : petite enfance, école, loisirs, déplacements, santé, social...

A travers ces partenariats, des cultures professionnelles différentes vont se confronter et c'est peut être là une difficulté à surmonter. Il est possible qu'à ce moment là des médiateurs soient nécessaires pour permettre, tout en restant garant de la prise en compte des besoins de l'enfant, une harmonisation entre les actions menées par les différents partenaires ;

- Les difficultés d'accès de certaines rues, ajoutées au manque d'espace de convivialité/aire de jeux dans certains micro-quartiers un peu excentrés, ne favorise pas le lien social entre les enfants et entre les familles.

Par ailleurs, il serait également important de permettre aux enfants de devenir des consommateurs avertis et non les cibles d'un système économique ;

- Lorsque l'enfant se retrouve confronté à du temps libre et qu'il n'a pas l'habitude en raison de l'empilement d'activité ou de suractivité qu'il subit, il peut ressentir en réaction un phénomène d'ennui car il ne va finalement pas pouvoir être à même de profiter de ce moment qu'il pourrait utiliser comme bon lui semble ;

- Il est important de développer les loisirs éducatifs mais aussi de favoriser leur accès pour les familles aux revenus modestes. Il serait également souhaitable que l'action éducative intègre le retour de certaines valeurs notamment en ce qui concerne la citoyenneté ;

- La problématique de l'accueil petite enfance, avec la réduction voire la suppression de la scolarisation des enfants de 2 ans, risque si cela se concrétise de creuser l'écart entre l'offre et la demande. Il faudrait que la ville anticipe et que des places en crèche soient créées. C'est un moyen qui répond aux objectifs du PEL en termes d'égalité des chances, d'apprentissages et du vivre ensemble ;

- Suite au projet de réorganisation scolaire, le renforcement de groupe scolaire de huit à onze classes n'a pas été remis en cause, l'objectif étant à terme la fermeture de petite structure. Or, il n'a pas été démontré que cette option favorise la mixité sociale.

Par ailleurs, concernant les centres de loisirs qui fonctionnent dans les écoles, les enfants passent-ils toute l'année dans la même structure ?

Il serait également souhaitable d'améliorer la sécurité routière ainsi que la signalisation, inexistante à certains endroits, principalement aux abords des écoles ; cela fait partie des éléments qui peuvent favoriser l'autonomie des enfants ;

- Comment faire pour que les enfants et les familles vivent mieux alors qu'actuellement tous les budgets sont en diminution ? Il est donc important que les acquis éducatifs, sociaux et culturels puissent être maintenus et même, qu'au contraire, ils puissent évoluer afin que les enfants et leurs parents vivent mieux au sein de leur quartier ;

- L'association SOS Urgences Mamans qui intervient pour des gardes d'enfants (formations, enfants malades..) lorsque les parents travaillent sera invitée à participer aux travaux du PEL. Pour info, l'association recherche des bénévoles ;

- Le manque de structure petite enfance est pointé sur le quartier d'Ergué Armel. L'idée des espaces de liberté, de rencontres et d'expérimentations est à travailler et il est également important de réfléchir à la façon dont ces lieux peuvent être « sécurisés ».

En ce qui concerne l'aide à la parentalité, il faudrait réfléchir à une forme basée sur la confrontation d'expériences qui permettrait aux participants d'aborder les problèmes rencontrés et de pouvoir tirer certains enseignements à partir de situations vécues ;

- Chaque enfant est unique et il faut tenir compte de ses capacités ; pour les enfants qui se rendent seuls à l'école ou à certaines activités la sécurité est à renforcer.

Par ailleurs, la hausse des allergies à certains composants alimentaires est un phénomène qu'il ne faut pas négliger ;

1b) Après le tour de table Michel Tachon souligne qu'il y a un certains nombre de points qu'il semble important de mettre en exergue. Tout en prenant en compte la façon dont les discussions vont se développer conjointement à la mise en relation des contributions des conseils de quartier avec celles des autres acteurs, 4 idées se dégagent.

- La première concerne la problématique autour de l'enfant et de sa place dans la cité, à la fois dans ce qu'il est, dans ce qu'il souhaite et dans la construction de son identité c'est-à-dire de lui laisser de l'espace pour qu'il puisse être lui-même.

Une des questions qui se pose est que les institutions, en général, ont plutôt une propension à définir pour le public accueilli et qu'il ne s'agit pas d'un rapport de discussion avec l'enfant posant à certains endroits quelques difficultés.

Il y a toute une réflexion à mener dans le cadre du PEL autour de l'enfant, de ce qu'il souhaite et de ce qui peut être développé, organisé en la matière en mobilisant bien sûr l'ensemble des ressources existantes ;

- La deuxième idée se situe autour des parents et on constate qu'il y a des familles qui éprouvent peu de difficulté, d'autres qui n'y arrivent plus et certaines qui ne demandent rien.

Toute la difficulté est de savoir comment accueillir, intégrer et favoriser la participation des parents dans les institutions qui interviennent auprès des enfants. La question est de savoir comment les parents ont leur place dans les dispositifs institutionnels aujourd'hui ;

- Une troisième préoccupation se trouve dans le développement historique des systèmes éducatifs. On assiste à une superposition de structures, d'initiatives, de propositions avec parfois à un moment donné un désengagement de certains services qui se trouvent remplacés par d'autres à une échelle différente. On est dès lors en présence d'une série de mouvements institutionnels, dont on ne voit pas toujours les tenants et les aboutissants par rapport à l'intérêt de l'enfant.

On peut s'interroger pour savoir en quoi ces différents mouvements apportent un plus en terme de qualité de service.

En revanche, les partenariats sont à créer et il s'agit de voir comment les coopérations peuvent se développer avec ces institutions en tenant compte des limites objectives et des contraintes.

- Le quatrième élément réside dans la problématique de la ville, de la cité, du vivre ensemble autour de différents aspects qui ont été soulignés en terme d'aménagement urbain : les accès, la sécurité, les espaces de vie...

Il s'agit aussi de savoir comment, dans le cadre de la citoyenneté, les enfants de Quimper qui seront les citoyens de demain, peuvent être entendus, reconnus dans la vie de la cité et dans quelles conditions le propos des enfants a du sens pour l'ensemble de la collectivité.

Il y a donc une série de questions à travailler autour du vivre ensemble, de la citoyenneté qui passent par des valeurs telles que le respect, l'écoute mutuelle, les espaces de débats, de participation, de construction et de propositions à trouver ensemble.

On a également dans la vie de la cité l'ensemble de l'offre de service : équipements, écoles, associations... Il existe un potentiel important dans ce domaine pour la ville de Quimper et une des questions est de savoir comment piloter, avec une intelligence collective, ce potentiel dans l'intérêt des enfants.

Est-on sur une logique de développement des services ou bien est-on sur une logique de mobilisation des ressources disponibles pour mieux répondre aux attentes et aux besoins repérés en direction du public enfant ?

Ces éléments font écho aux débats qui se sont déroulés dans les conseils de quartier mais aussi lors des réunions avec les professionnels et les enfants. Les thématiques sont totalement transversales et mettent l'accent sur un certain nombre d'aspects. Après, la question se posera sur les modalités c'est-à-dire, sur la façon de traduire tout cela en termes opérationnels et c'est là que l'on risque de voir que les petites questions peuvent devenir des gros problèmes.

Dans la mesure où l'on constate, et cela a été souligné, des problèmes de coordination entre les institutions, quand il s'agit simplement de trouver du temps pour se rencontrer et les aborder, on a l'impression d'être tout de suite confronté à une masse de difficultés.

Au niveau des échéances, une fois terminée les séquences avec les professionnels, les conseils de quartiers et les enfants, des rencontres avec les parents seront organisées au mois de septembre.

L'idée est de ne pas limiter aux seules associations de parents d'élèves les points de vue à même d'enrichir les propositions qui peuvent entrer dans le cadre du PEL.

Il est prévu également fin septembre/début octobre d'organiser des réunions à l'échelle ville et dans ce cadre 3 à 4 représentants par conseil de quartier y seront invités.

2/ A la demande de membres du conseil de quartier, un point sur le Chapeau Rouge est ajouté

Lors de la dernière plénière, le problème du cinéma d'art et essai au Chapeau Rouge a été évoqué.

La proposition de déménagement aux Arcades va modifier sa nature puisqu'il va devoir exercer son activité au sein d'un site commercial.

Une décision très importante va être prise lors du conseil municipal du 9 juillet. Il s'agit du transfert de propriété du bâtiment appartenant à la ville de Quimper à Quimper Communauté, maître d'œuvre du projet de création du centre des congrès. A cette occasion, il devrait y avoir lors du conseil municipal une discussion sur le devenir des structures hébergées jusqu'à présent au Chapeau Rouge.

Un groupe de travail composé de membres des conseils de quartiers Centre Ville et Ergué Armel s'est réuni, non pas pour faire valoir un avis, la question n'ayant pu être étudiée faute d'élément, mais pour demander un temps à la collectivité afin d'étudier le problème de manière approfondie.

Il est d'ailleurs noté que, comme pour les écoles, le travail sur ce dossier s'effectue dans l'urgence.

Une proposition de lettre adressée au maire, demandant de surseoir au projet pour trouver les solutions les plus appropriées et que toutes les options possibles puissent être explorées, chiffrées et qu'à l'issue de ce chiffrage les élus décident mais avec des éléments d'appréciation qui soient suffisants, a été proposée par le groupe de travail.

Lecture du document est faite et il est demandé aux membres du conseil de quartier la validation de cette démarche, qui est soumise au vote :

- contre : 0

- abstention : 1

- pour : 21

Le document est annexé en fin de compte rendu.

Les débats étant clos, la séance est levée à 20 h 50

Prochain conseil de quartier

Mardi 7 septembre de 18 h 30 à 20 h 30 à la mairie annexe d'Ergué Armel

* *
*



Quimper le 25 juin 2010

Lettre aux élus
Sur le projet du Chapeau rouge

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Le Conseil communautaire a voté la réalisation d'un centre des congrès à Quimper pour promouvoir le tourisme d'affaires. Cet objectif est louable mais dans sa configuration actuelle, il impacte considérablement un immeuble appartenant à la ville de Quimper.

Le bâtiment du Chapeau Rouge héberge en effet, non seulement les deux salles de cinéma Art et Essai, les bureaux de l'association Gros Plan et une salle des fêtes mais encore il constitue le lieu de convergence de nombreuses activités associatives, militantes, culturelles.

A ce titre, il tient une place importante dans le cœur de nombreux Quimpérois. C'est véritablement un équipement de service public qui structure profondément le paysage culturel de la ville...

La municipalité de Quimper et l'association Gros Plan négocient actuellement "une place" dans un cinéma commercial de la ville. Le président et la directrice de l'association que nous avons rencontrés ont posé un socle d'exigences particulières qu'ils estiment indispensable d'obtenir pour continuer à remplir leur mission d'éducation populaire, assignée par la ville dans le cadre d'une convention en cours.

Or, rien n'indique de manière indubitable que l'intégration d'un cinéma Art et Essai (disposant des 3 labels de qualité: patrimoine-recherche- jeunesse) dans un cinéma commercial peut se faire dans de bonnes conditions. Des expériences dans d'autres villes, des témoignages de professionnels lors d'une réunion publique le 30 avril dernier, plaident au contraire pour une grande vigilance.

Les conseils de quartier d'Ergué-Armel et Quimper centre se sont autosaisis de ce dossier. Ils demandent que la décision de vente des salles du Chapeau rouge à Quimper Communauté soit suspendue et que les conseils de quartier soient informés sur ce dossier. Ils pourraient ainsi émettre un avis sur ce dossier important, et ce, dans de bonnes conditions.

Ces conseils de quartier proposent donc, que toutes les options soient explorées, pour qu'à partir de plusieurs études chiffrées par les services municipaux, et qu'à l'issue d'une large concertation, la meilleure solution - tant technique et financière que sociale et culturelle- soit précisément étudiée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de notre considération distinguée.

Daniel COINON
Porte-parole
Conseil de Quartier
Ergué-Armel

Thierry PARPETTE
Porte-parole
Conseil de Quartier
Quimper Centre